

I. N. A. O.	
COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES	
Consultation écrite	
Résumé des décisions prises	
2020 – CP500	Date : consultation écrite du 7 au 17 juillet 2020

Le Président de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a décidé, sur la base de l'article 2 du règlement intérieur des différentes instances de l'INAO, de consulter par écrit les membres de la commission permanente les dossiers suivants :

2020-CP501	<p>Résumé des décisions prises par la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses du 5 février 2020 - pour approbation</p> <p>A la question : Approuvez-vous le résumé des décisions prises par la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses du 5 février 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">OUI - 12</td> <td style="text-align: center;">NON - 0</td> <td style="text-align: center;">ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le résumé des décisions prises du 5 février 2020.</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP502	<p>Compte-rendu analytique de la séance de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses du 5 février 2020 - pour présentation et approbation</p> <p>A la question : Approuvez-vous le compte-rendu analytique de la séance de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives</p>			

	<p>aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses du 5 février 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p> <table border="1" data-bbox="628 376 1197 439"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le compte-rendu analytique de la séance du 5 février 2020.</p>	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP503	<p>Résumé des décisions prises de la consultation écrite du 2 au 10 avril de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses - pour approbation</p> <p>A la question : Approuvez-vous le résumé des décisions prise de la consultation écrite du 2 au 10 avril de la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 11</p> <table border="1" data-bbox="628 1128 1197 1191"> <tr> <td>OUI - 11</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé le résumé des décisions prises de la consultation écrite du 2 au 10 avril 2020</p>	OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP504	<p>AOO « Côtes du Rhône » - Examen des demandes de dérogation individuelle relative aux règles d'encépagement – Rapport d'étape de la commission d'experts – Traitement des demandes de dérogation</p> <p>1- A la question : Approuvez-vous la dérogation accordée à l'opérateur de la commune de Piégon ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 11</p> <table border="1" data-bbox="628 1814 1197 1877"> <tr> <td>OUI - 11</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>2- A la question : Approuvez-vous la dérogation accordée à l'opérateur de la commune d'Orange ?</p>	OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0		

	<p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 11</p> <table border="1" data-bbox="628 293 1197 353"> <tr> <td>OUI - 11</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dérogation accordée à l'opérateur de la commune de Piégon, - la dérogation accordée à l'opérateur de la commune d'Orange. 	OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP505	<p>AOC « Entre-deux-Mers », AOC « Bordeaux », AOC « Bordeaux supérieur », AOC « Crémant de Bordeaux » - Délimitation parcellaire * Correction d'erreur de l'aire délimitée parcellaire sur les plans cadastraux - Commune de MERIGNAS (33 282)</p> <p>A la question : Approuvez-vous la correction de la dématérialisation des plans de la délimitation parcellaire des AOC « Entre-deux-Mers », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux » par les services de l'INAO, sur la commune de Mérignas et le dépôt des plans dans la mairie concernée ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 1095 1197 1155"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la correction de la dématérialisation des plans de la délimitation parcellaire des AOC « Entre-deux-Mers », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux » par les services de l'INAO, sur la commune de Mérignas et le dépôt des plans dans la mairie concernée</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP506	<p>AOC « Côtes du Rhône », AOC « Côtes du Rhône Villages », AOC « Côtes du Rhône Villages suivie d'une dénomination géographique complémentaire, AOC « Beaumes de Venise », AOC « Clairette de Bellegarde », AOC « Rasteau » – vins doux naturels, AOC « Côtes du Jura », AOC « Macvin du Jura », AOC « Crémant du Jura » - Report à l'identique et corrections de report</p> <p>1- A la question : Approuvez-vous le report à l'identique de la délimitation parcellaire des AOC « Côtes du Rhône » et « Côtes du Rhône Villages » pouvant être suivie ou non d'une dénomination géographique complémentaire sur 23 communes?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 1982 1197 2042"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 2- A la question : **Approuvez-vous le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Beaumes de Venise » sur 4 communes ?**

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 13

OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 3- A la question : **Approuvez-vous le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Clairette de Bellegarde » sur 1 commune ?**

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 13

OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 4- A la question : **Approuvez-vous le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Rasteau » vins doux naturels sur 3 communes ?**

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 13

OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 5- A la question : **Approuvez-vous la correction de la dématérialisation des plans de la délimitation parcellaire des AOC « Côtes du Jura », « Macvin du Jura », « Crémant du Jura » sur 1 commune?**

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 13

OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 6- A la question : **Approuvez-vous le dépôt des plans dans les mairies concernées?**

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 13

	<table border="1" data-bbox="628 192 1195 248"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés.</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le report à l'identique de la délimitation parcellaire des AOC « Côtes du Rhône » et « Côtes du Rhône Villages » pouvant être suivie ou non d'une dénomination géographique complémentaire sur 23 communes, - le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Beaumes de Venise » sur 4 communes, - le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Clairette de Bellegarde » sur 1 commune, - le report à l'identique de la délimitation parcellaire de l'AOC « Rasteau » vins doux naturels sur 3 communes, - la correction de la dématérialisation des plans de la délimitation parcellaire des AOC « Côtes du Jura », « Macvin du Jura », « Crémant du Jura » sur 1 commune, - le dépôt des plans dans les mairies concernées. 	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0			
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0					
2020-CP507	<p>AOC « Languedoc » - Identification parcellaire en aire "Cabardès"</p> <p>1- A la question : Approuvez-vous les propositions de la commission d'experts relatives aux nouvelles parcelles identifiées pour la production d'AOC « Languedoc » dans l'aire de l'AOC « Cabardès » pour la récolte 2020, et celles refusées ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p> <table border="1" data-bbox="628 1373 1195 1429"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>2- A la question : Approuvez-vous les propositions de la commission d'experts relatives aux parcelles refusées pour la production d'AOC « Languedoc » dans l'aire de l'AOC « Cabardès » pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p> <table border="1" data-bbox="628 1787 1195 1843"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p>	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0					
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0					

	<p>3 - A la question : Approuvez-vous la liste des parcelles proposées à l'identification au titre de la campagne 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p> <table border="1" data-bbox="628 376 1197 439"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les propositions de la commission d'experts relatives aux nouvelles parcelles identifiées pour la production d'AOC « Languedoc » dans l'aire de l'AOC « Cabardès » pour la récolte 2020, et celles refusées, - les propositions de la commission d'experts relatives aux parcelles refusées pour la production d'AOC « Languedoc » dans l'aire de l'AOC « Cabardès » pour la récolte 2020, - la liste des parcelles proposées à l'identification au titre de la campagne 2020. 	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0		
<p>2020-CP508</p>	<p>AOC « Côtes de Provence » - Identification parcellaire DGC Notre-Dame des Anges</p> <p>A la question : Approuvez-vous la liste des nouvelles parcelles, proposées à l'identification par la commission d'experts, en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « Notre-Dame des Anges » pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 11</p> <table border="1" data-bbox="628 1294 1197 1357"> <tr> <td>OUI - 11</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la liste des nouvelles parcelles, proposées à l'identification par la commission d'experts, en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « Notre-Dame des Anges » pour la récolte 2020</p>	OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0		
<p>2020-CP509</p>	<p>AOC « Côtes de Provence » - Identification parcellaire DGC Sainte-Victoire</p> <p>A la question : Approuvez-vous la liste des nouvelles parcelles identifiées, proposée par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence - Sainte-Victoire » pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 13</p>			

	<table border="1" data-bbox="628 192 1197 250"> <tr> <td>OUI - 13</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la liste des nouvelles parcelles identifiées, proposée par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence - Sainte-Victoire » pour la récolte 2020</p>	OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 13	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP510	<p>AOC « Côtes de Provence » - Identification parcellaire DGC La Londe</p> <p>A la question : Approuvez-vous la liste des nouvelles parcelles identifiées, proposée par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « La Londe » pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 909 1197 967"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la liste des nouvelles parcelles identifiées, proposée par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « La Londe » pour la récolte 2020.</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		
2020-CP511	<p>AOC « Côtes de Provence » - Identification parcellaire DGC Pierrefeu</p> <p>A la question : Approuvez-vous la liste des nouvelles parcelles, proposées à l'identification par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « Pierrefeu » pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 1630 1197 1688"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la liste des nouvelles parcelles, proposées à l'identification par la commission d'experts en vue de la production de l'AOC « Côtes de Provence » - « Pierrefeu » pour la récolte 2020.</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		

<p>2020-CP512</p>	<p>AOC « Languedoc – Pézenas » - Identification parcellaire annuelle</p> <p>A la question : Approuvez-vous les propositions de la commission d'experts relatives aux nouvelles parcelles identifiées pour la production d'AOC « Languedoc » - Pézenas pour la récolte 2020 ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 510 1197 573"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé les propositions de la commission d'experts relatives aux nouvelles parcelles identifiées pour la production d'AOC « Languedoc » - Pézenas pour la récolte 2020.</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		
<p>2020-CP513</p>	<p>AOC « Côtes d'Auvergne » Demande de modification du cahier des charges - Travaux d'extension de l'aire géographique – Nomination d'une commission d'experts pour la mise en place d'une délimitation parcellaire sur les communes nouvellement proposées</p> <p>A la question : Approuvez-vous la lettre de mission nommant la commission d'experts chargée de réaliser les travaux de délimitation parcellaire sur les communes nouvellement proposées dans l'aire géographique de l'AOC Côtes d'Auvergne ?</p> <p>Membres consultés : 20 Réponses reçues : 12</p> <table border="1" data-bbox="628 1379 1197 1442"> <tr> <td>OUI - 12</td> <td>NON - 0</td> <td>ABSTENTION - 0</td> </tr> </table> <p>Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés</p> <p>Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé la lettre de mission nommant la commission d'experts chargée de réaliser les travaux de délimitation parcellaire sur les communes nouvellement proposées dans l'aire géographique de l'AOC Côtes d'Auvergne.</p>	OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0
OUI - 12	NON - 0	ABSTENTION - 0		
<p>2020-CP514</p>	<p>AOC « Côtes du Roussillon » – Réponses aux notifications de la Commission Européenne</p> <p>1- A la question : Après avoir pris connaissance de la modification du cahier des charges de l'AOP « Côtes du Roussillon » et des éléments proposés en réponse aux notifications de la commission européenne, approuvez-</p>			

vous l'opportunité du lancement d'une procédure nationale d'opposition de 15 jours ?

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 11

OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés

2- A la question : Approuvez-vous l'homologation du cahier des charges modifié et sa transmission à la commission européenne, en l'absence d'opposition durant la procédure nationale d'opposition ?

Membres consultés : 20

Réponses reçues : 11

OUI - 11	NON - 0	ABSTENTION - 0
----------	---------	----------------

Il a été répondu « oui » à l'unanimité des suffrages exprimés

Au regard des avis exprimés, la commission permanente du comité national des appellations d'origine relatives aux vins et aux boissons alcoolisées, et des boissons spiritueuses a approuvé :

- l'opportunité du lancement d'une procédure nationale d'opposition de 15 jours
- l'homologation du cahier des charges modifié et sa transmission à la commission européenne, en l'absence d'opposition durant la procédure nationale d'opposition